

urbanisme

“ Femme Loire ” d’Audiard : l’appel aux mécènes

La maison-sculpture gigantesque signée Michel Audiard qui s’élèvera au-dessus de l’A10, à Tours, a été présentée aux chefs d’entreprises.

Le projet de « Femme Loire », cette maison-sculpture de 34 mètres de long et 17 de hauteur, fantasme du sculpteur tourangeau Michel Audiard, a franchi un pas supplémentaire hier soir dans sa concrétisation. A la chambre de commerce et d’industrie, une centaine de patrons tourangeaux ont découvert la première épreuve d’artiste de la sculpture Femme Loire. Une œuvre originale numérotée, créée en cent exemplaires, qui scelle le partenariat de la CCI en temps que mécène dans le « Club des 100 » de la Femme Loire. Ce club qui compte déjà vingt-cinq « sponsors » se veut un véritable club d’entreprises régionales, nationales et internationales, avec une représentation dans le Val de Loire. Un club « qui sera vecteur de rencontres, d’échanges culturels, d’essor économique autour du projet de “ Femme Loire ”. Un projet qui lui aussi, se veut un véritable défi technologique ».

Le 8 mars prochain, pour la journée internationale de la Femme, un événement marquera les prémices du chantier



Michel Audiard et Roger Mahoudeau ont signé hier soir le partenariat qui lie la chambre de commerce au projet de Femme Loire.

de construction au lieu-dit « Rougemont », au-dessus de l’abbaye de Marmoutier (rive droite de la Loire). Un événement symbolique sur ce site qui se veut déjà un futur « lieu d’échange unique au travers d’une sculpture témoin de son temps ». Conçue avec de nouveaux matériaux de construc-

tion (HQE), constitués de carton ondulé, chaux et plâtre, cette œuvre monumentale fera appel aux technologies nouvelles (ou à inventer !) et répondra aux critères de pointe des énergies renouvelables. La sculpture de Michel Audiard offrira un espace de 300 m² pour des expositions, des évé-

nements et des ateliers d’artistes. Mais d’abord, il faudra que les nouveaux matériaux obtiennent une labellisation, ce à quoi travaillent des étudiants de l’école Polytech de Tours dont le laboratoire d’aérodynamique. Michel Audiard louera le site par un bail emphytéotique de 50 ans à la ville de Tours qui récupérera l’œuvre et le terrain au terme du bail. Pour financer le projet, il n’y a pas que les entreprises qui sont invitées à apporter leur pierre à l’édifice, via le mécénat (défiscalisable). Hier soir, Patrick Findeling, patron de Plastivaloire et président de l’association Mécénat en Touraine a insisté sur « l’utilité de demander à la population tourangelle de participer à une souscription dans le cadre de ce projet ».

Notons que du côté des institutionnels, le projet Femme Loire est déjà soutenu par le ministère du Commerce et du Tourisme, la mairie de Tours, le conseil général d’Indre-et-Loire, et la CCI de Touraine.

Pascal Landré